

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2019

Secrétaire de séance : Christine BILLOD-LAILLET

Absents excusés : Didier LANGLOIS (pouvoir à Jean-Louis VIENNET), Paul RUCHET (pouvoir à Denis PUGIN), Jocelyne WOILLARD (pouvoir à Christiane ROUGET), Robert ANTONI, Jean-Luc BORNE, Olivier DEVILLERS et Samuel PERRIN.

Absents non excusés : Julien BILLOD-LAILLET et Arnaud CHEREMETIEFF.

Ajout du point suivant : Dissolution du Syndicat scolaire de la Combe Fleurie.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 11 juillet 2019 : à l'unanimité.

Suite à sa remarque du 11 juillet 2019 concernant un projet d'aménagement d'une parcelle rue du Champ de Foire, Jean-Claude BULLE fait remarquer qu'en respectant les distances réglementaires par rapport aux limites séparatives, cette parcelle est tout à fait exploitable pour l'implantation d'un bâtiment médical. Il ajoute que l'aménagement s'inscrit dans la démarche de comblement des dents creuses et qu'un échange de parcelles entre riverains pourrait également se faire pour mener un projet viable.

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers CCPHD

| 1) <u>Permis de construire</u> | | | |
|-----------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------|
| SCI Devant La Vie | Devant la Vie | Bâtiment de stockage | Favorable |
| 2) <u>Déclarations préalables</u> | | | |
| SCI Terre Neuve | 1 rue des Planches | Panneaux photovoltaïques | Favorable |
| BOURBON Julien | 4 rue de Vevant | Abri de voiture | Favorable |
| CAMPONOVO Sylvère | 19 rue des Courbes Pièces | Abri de jardin et fenêtre de toit | Favorable |
| VITALY Julien | 7 rue des Courbes Pièces | Pergola | Favorable |
| MORILLAS Guillaume | 18 rue de Bermotte | Abri de jardin | Favorable |
| GIRARDET Philippe | 9 rue des Etangs | Changement fenêtres et volets | Favorable |
| LIME Sébastien | 21 rue d'Oupans | Changement fenêtres | Favorable |

B- Retours dossiers de la CCPHD

| 1) <u>Certificat d'urbanisme</u> | | | |
|-----------------------------------|---------------------------|------------------------------------|------------------|
| CHARPENTIER Maxime | 10 rue des Oiseaux | Construction maison | Accordé |
| 2) <u>Permis de construire</u> | | | |
| CUSENIER Benoît | rue Trémollières | Création terrasse et modif toiture | Accordé |
| GAEC POURCELOT Franck | 2 rue d'Ornans | Agrandissement bâtiment agricole | Accordé |
| DE OLIVEIRA Philippe | 15 rue de Vevant | Maison d'habitation | Accordé |
| VIENNET Geoffroy | 3 rue du Château d'Eau | Maison individuelle | Accordé |
| 3) <u>Déclarations préalables</u> | | | |
| SCI Terre Neuve | 1 rue des Planches | Panneaux photovoltaïques | Accordé |
| VITALY Julien | 7 rue des Courbes Pièces | Pergola | Accordé |
| GIRARDET Philippe | 9 rue des Etangs | Changement fenêtres et volets | Accordé |
| CAMPONOVO Sylvère | 19 rue des Courbes Pièces | Abri de jardin et fenêtre de toit | Accordé |
| C- <u>Courriers divers</u> | | | |
| PIQUARD Marie-Françoise | 1 rue de Baru | Remplacement bardage hangar | Favorable |
| RECKEL Sébastien | 12 rue de Bermotte | Modification couleur bardage | Favorable |
| Garage CUSENIER | rue des Prés | Changement porte de garage | Favorable |

III – Vente terrain GAEC POURCELOT et convention de servitudes Enedis

Vente terrain GAEC POURCELOT

Suite au dépôt d'un permis de construire par le GAEC POURCELOT pour des travaux d'extension d'un bâtiment existant pour le stockage de matériel agricole et installation d'une poche à lisier, la Direction Départementale a demandé l'avis du Conseil.

Dans sa réunion du 11 juillet, le Conseil municipal a souhaité organiser une concertation en présence du GAEC POURCELOT, des services de la Direction Départementale, de la Communauté de Communes et de la commission « Urbanisme » afin de pouvoir émettre un avis sur le projet.

La réunion a eu lieu le 18 juillet et permis à la commission « Urbanisme » d'émettre un avis favorable aux travaux du GAEC.

10 riverains concernés étaient présents. La quasi-totalité (-1 riverain) a validé la dérogation de construction.

Proposition de vente de deux parcelles de terrain au Gaec POURCELOT Franck et Ghislaine cadastrée AC 295 et AC 299 (à cheval sur 2 périmètres de zonage du Plan Local d'Urbanisme) d'une contenance respective de 382 m² et 86 m² au prix :

- du terrain à bâtir : 22.92 m² + 86 m² à 50 €/m²
- du terrain agricole : 359.08 m² à 0.50 €/m²,

Soit un total de 5 625.54 €, frais divers et d'enregistrement à la charge de l'acquéreur.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte par voix 21 « pour » et 1 abstention (Marc FAIVRE) de vendre les 2 parcelles au profit du GAEC POURCELOT.

Convention de servitude Enedis

Déplacement d'un poteau électrique pour permettre les travaux du GAEC.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention

IV – Avenants travaux multi-accueil et terrain de foot

Multi-accueil

Lot 5 Menuiserie intérieure bois : + 210.00 € HT (fourniture et pose tablette)

Lot 5 Menuiserie intérieure bois : + 920.00 € HT (joints anti pince doigt et cornière de protection)

Le Conseil municipal accepte les avenants du lot 5 par 19 voix « pour » et 3 abstentions (David BESANCON, Jean-Claude BULLE et Alain PESEUX) et autorise le Maire à les signer.

Terrain de foot

Lot 1 Aménagement des terrains : +4 537.66 € HT (Arrachage de haies, fourniture clôture et portail).

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'avenant au lot 1 et autorise le Maire à le signer.

V – Convention multi-accueil

Le centre multi-accueil est géré par l'association « Familles Rurales ».

Le Maire présente la convention d'objectifs pour la gestion du multi accueil entre l'association et la commune dont les modalités financières sont les suivantes :

- La commune verse à l'association une subvention de fonctionnement annuelle :

Du 19 août au 31 décembre, le montant s'élève à 29 705.81 €.

- La commune met à disposition de l'association des locaux qu'elle refacture 9 292 € pour la période du 19 août au 31 décembre (25 343 € annuels).

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention multi-accueil.

VI - Arrêtés relatifs à l'utilisation du terrain multisports et du parc Douge

Le Maire propose qu'une réflexion sur des arrêtés soit menée pour limiter les nuisances et favoriser la cohabitation harmonieuse avec les riverains à proximité des espaces publics.

- Des panneaux seront installés sur le terrain multisports pour interdire l'accès à tout cycle et rappeler la réglementation concernant les bruits de voisinage.
- Le parc Douge sera désormais interdit aux chiens pour des raisons sanitaires et d'hygiène.

VII- Dossier de subvention d'acquisition de 6 tablettes pour l'école

Proposition d'achat de 6 tablettes et d'un casier de stockage pour la classe de Grande Section/CP.

Une subvention peut-être sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR. Si la subvention n'était pas accordée, la commune ne fera pas l'acquisition des tablettes.

Le Conseil municipal autorise le Maire à monter le dossier de subvention.

VIII- Plan d'action pour le logement

Le Maire propose comme l'année dernière d'adhérer au FSL.

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement. En 2017, 3 275 ménages du département ont bénéficié des dispositifs du plan.

Participation de la commune : 0.61 € par habitant soit 934.52 € (1 532 habitants).

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

IX – Point sur les transports scolaires

Compte-rendu de la rencontre en Mairie avec les services de la Région et Monsieur NEUGNOT, Vice-Président en charge des Transports en présence de Monsieur Jean-François LONGEOT, Sénateur :

Monsieur Daniel BRUNELLES, maire de Fallersans était présent ainsi que des parents des villages concernés par le transport scolaire (Fallersans, Charbonnières les Sapins et Verrières du Grosbois).

A l'heure actuelle, les enfants de Fallersans et de Charbonnières les Sapins font alternativement un long détour et sont donc déposés à tour de rôle en premier dans leur village respectif. Pour réduire le temps de transport, Monsieur NEUGNOT a proposé la mise en place d'un second car le matin à charge de la commune. Cela représentant un coût élevé compris entre 15 000 et 20 000 €, d'autres aménagements ont été demandés mais aucune nouvelle n'a été apportée à ce jour.

X – Demande d'autorisation environnementale présentée par « Les Eleveurs de la Chevillotte » : avis du Conseil

La société « Les Eleveurs de la Chevillotte » souhaite une augmentation de sa capacité de production à Valdahon.

La capacité actuelle est de 68 tonnes de carcasses abattues par jour en pointe et 71 tonnes de viandes entrant en découpe par jour.

Demande de passage à 120 tonnes de carcasses abattues et 100 tonnes de produits finis.

L'avis est soumis au Conseil municipal d'Etalans, la commune se trouvant à moins de 3 kilomètres de l'installation.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

XI – Dissolution du Syndicat de la Combe Fleurie

Dans le cadre de la scolarisation de ses enfants dans la commune de Gonsans, Verrières du Grosbois était rattaché au Syndicat de la Combe Fleurie. Depuis la création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2017 et la scolarisation des enfants à l'école d'Etalans dès la période 2018/2019, il n'est plus justifié que la commune d'Etalans participe aux frais du Syndicat de la Combe Fleurie. C'est pourquoi il est demandé la dissolution du Syndicat.

Le Conseil municipal accepte par 20 voix « pour » et 2 abstentions (David BESANCON et Jean-Claude BULLE).

XII – Questions diverses

➡ Stages secrétariat de mairie :

- Une personne a effectué un stage du 15 au 27 juillet et sera présente du 16 au 20 septembre dans le cadre de son orientation professionnelle (Maison Familiale de Vercel).
- Une autre personne effectuera un stage à mi-temps du 16 septembre au 13 décembre (200 heures) dans le cadre du dispositif de formation des secrétaires de mairie (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

➤ Logement Charbonnières les Sapins de 32 m² disponible rapidement à la location pour un loyer de 250 € + 50 € de charges.

➤ Création de terrain familial :

La Communauté de Communes dispose de la compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » depuis le 1^{er} janvier 2017.

Deux terrains familiaux sont recherchés afin de permettre à deux familles de se sédentariser.

Le déplacement de deux familles vers des terrains familiaux permettrait à de nouveaux gens du voyage d'accéder à l'aire de Valdahon.

Sur le terrain familial sera construit un bâtiment comprenant la cuisine et les sanitaires ; le portage technique et financier étant assuré par la Communauté de Communes.

Les modalités n'étant pas tout à fait définies, une réunion de présentation aura lieu le 3 octobre en début de séance de Conseil par les services de la Communauté de Communes (si le délai imparti pour donner une réponse n'est pas dépassé).

➤ - Forêt : travaux suivant devis de l'ONF pour un montant de 9 877.01 € HT.

➤ Le ticket de sortie du Syndicat scolaire l'Hôpital du Grosbois/Charbonnières les Sapins a été réglé par la commune de l'Hôpital du Grosbois le 13 août 2019 pour la somme de 78 941.77 €.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 3 octobre 2019 à 20h30.

➤ Levée de séance : 22h45.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance
Christine BILLOD-LAILLET